

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 034-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 18 septembre 2024, le Règlement numéro 034-01, intitulé « Règlement numéro 034-01 modifiant le Règlement numéro 034 créant une réserve financière afin de financer des immobilisations, des projets et des programmes en environnement afin d'augmenter le montant maximal ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 17 octobre 2024

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE